

**Comité de pilotage du projet de territoire du Midour
17 octobre 2017 à 10h00 à Mont-de-Marsan**

Introduction

Le Président Paul Carrère, accompagné des Préfets du Gers et des Landes, accueille les participants à ce quatrième comité de pilotage du projet de territoire du Midour dont l'objectif sera de valider le projet d'état des lieux qui va être présenté en séance.

Il remercie tous ceux qui ont participé à la construction de cet état des lieux, qui ont mis à disposition des données, au travers des ateliers (7 mars et 30 mai 2017), du comité technique qui se réunit quasiment tous les mois, et des nombreux échanges avec les services de l'Institution.

Il rappelle que la question n'est pas de savoir si le déficit est de 5 ou 10 millions de mètres cubes. Le bassin est en déficit, c'est un fait que l'on ne peut remettre en cause, l'étiage 2017 l'ayant encore confirmé : le changement climatique est à l'œuvre, et quels que soient les chiffres mis en avant le déficit va se creuser, c'est inéluctable.

Des efforts sur les économies d'eau ont déjà été engagés, que ce soit par les agriculteurs, les industriels ou les citoyens, et sont à poursuivre, mais ils ne pourront pas suffire à retrouver un équilibre quantitatif.

Il souligne ainsi que l'enjeu majeur aujourd'hui n'est plus de débattre de la précision des chiffres, mais de s'engager dès à présent dans la réflexion et la mise en œuvre de solutions pour le territoire, afin de retrouver un équilibre quantitatif et d'augmenter la résilience du territoire face aux changements en cours.

Le Préfet du Gers ajoute que la démarche avance bien et tient le calendrier pourtant contraint. Il est important aujourd'hui de partager l'état des lieux pour pouvoir avancer sur les actions à mettre en œuvre.

Le Préfet des Landes, coordinateur du bassin de l'Adour, rappelle que l'eau est un sujet majeur. Pour la deuxième année consécutive le bassin a connu des étiages sévères, avec des réserves qui n'étaient pas pleines en sortie de printemps. Au regard des perspectives climatiques notamment, il est urgent de préparer l'avenir du territoire, pérenniser la ressource en eau et les activités économiques.

Présentation du projet d'état des lieux (Institution Adour / Lisode) : cf. diaporama

Préambule

Avant de démarrer la présentation du projet d'état des lieux, il est demandé aux membres du comité de pilotage s'ils souhaitent qu'un point particulier soit abordé dans la présentation, l'ensemble de l'état des lieux ne pouvant être présenté exhaustivement.

La SEPANSO des Landes souhaiterait que soit abordée la problématique de l'eau potable et de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Contributions suite à la présentation

Le préfet du Gers tient à souligner l'important travail qui a été fait sur l'état des lieux. Il y a encore des retenues individuelles dont l'usage n'est pas connu, et qui pourraient peut-être être mobilisées ; au regard des volumes potentiellement en jeu, c'est un enjeu majeur pour le PT Midour.

M. Castet indique les difficultés d'alimentation des retenues existantes certaines années. A ce titre il informe qu'il est possible d'alimenter certaines retenues par transfert depuis d'autres bassins limitrophes comme l'Arros.

Il sera primordial de dimensionner les futures retenues afin qu'elles se remplissent.

Il demande par ailleurs pourquoi il n'est pas possible de pomper dans le Midour en hiver pour remplir les retenues collinaires.

Il est précisé que des autorisations de prélèvements hivernaux existent, mais que le coût énergétique est souvent dissuasif.

La chambre d'agriculture des Landes rappelle les travaux menés dans le cadre d'Adour 2050 : le remplissage des retenues ne va pas aller en s'améliorant ; il est indispensable de penser le dimensionnement d'éventuelles nouvelles retenues en intégrant la possibilité de gestion inter-annuelle pour valoriser les années humides.

Arbres et Paysages 32 rappelle que si l'eau est la clef de voûte des enjeux de changement climatique, il est encore plus important en terme d'adaptation aux changements à venir de cultiver sur des sols vivants, en bon état, riches en matière organique, capables d'infiltrer l'eau là où en a besoin, de rendre les sols moins sensibles aux augmentations de températures et sécheresses à venir : c'est un enjeu primordial pour l'agriculture.

Face à ce constat de changement climatique en cours, la chambre d'agriculture du Gers souligne qu'il faudra prendre en compte tous les éléments. Aujourd'hui, il y a déjà des restrictions d'usages avant même le début de la période d'irrigation. Il faut étudier la possibilité de transferts depuis l'Arros avec des prélèvements doux continus via des pompes solaires au fil de l'eau.

M. Réquier indique que les cultures contractuelles ont besoin d'eau en décalé, comme par exemple le soja qui a besoin d'eau en début d'étiage pour lancer la plante, puis en fin d'étiage quand il n'y a plus d'eau ; il n'est donc pas possible de cultiver ces cultures sans la ressource qui va avec.

La SEPANSO des Landes souligne que les stations d'épurations ont elles aussi besoin d'eau pour que leurs rejets en cours d'eau soient acceptables et correctement dilués. Ce sont les mois d'été où la population consomme le plus d'eau – et donc en rejette le plus – soit quand les débits sont au plus bas.

M. Silengo demande si les délais seront respectés.

Le président Paul Carrère indique que l'Institution Adour met tout en œuvre pour finaliser ce projet de territoire en 2018 comme prévu.

Il conclue les échanges en rappelant l'enjeu à connaître les volumes en jeu relatifs aux plans d'eau à l'usage non identifié et en soulignant qu'il faudra trouver une adéquation entre toutes ces problématiques dans le cadre des solutions à mettre en œuvre.

Il est procédé au vote de validation de l'état des lieux. Celui-ci est validé à l'unanimité.

Les garants de la concertation concluent la réunion en faisant le bilan de cette première phase d'état des lieux qui a duré 1 an. Ils soulignent le sérieux avec lequel l'état des lieux a été élaboré, même si certaines parties restent très techniques.

La volonté de bâtir un état des lieux en concertation était un choix ambitieux et compliqué, mais le défi a été relevé avec succès, permettant une libre expression et une écoute de l'ensemble des opinions.

Pour que cette concertation reste constructive, il ne faut cependant pas envisager qu'il y aura une ou plusieurs solutions idéales, l'enjeu réside plutôt dans le choix collectif et partagé du scénario « le moins mauvais possible ».

Paul Carrère souligne qu'il reste du travail et qu'il faut continuer à se mobiliser autour de la démarche. Il remercie les participants et lève la séance.

Agenda

- **Atelier de la concertation le 13 novembre à Aignan (salle d'animation intergénérationnelle** – invitation envoyée par Lisode le 28 septembre 2017) : travail sur le plateau de simulation et réflexion autour des solutions à trouver au niveau des sous bassins versants pour répondre aux enjeux de qualité des eaux et de déficit quantitatif.
- Un autre atelier de la concertation est ajouté à la démarche début 2018 (non prévu initialement) : affiner les solutions pour chaque sous bassin versant.

Points de vigilance

- Débit objectif à Mont-de-Marsan : actuellement secteur non réalimenté, débit objectif mais non atteint actuellement de 1,6 m³/s, sur lequel la demande de travaux de la station d'épuration de Conte s'est basée.
- Importance de maintenir l'échéance de juin 2018 pour terminer le projet de territoire (outil opérationnel pour un retour à l'équilibre quantitatif du bassin versant du Midour)



Feuille de présence - Membres du Copil

Date et lieu de la réunion :

17 octobre 2017 à 10h - Mont-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité de pilotage - Présentation du projet d'état des lieux du bassin versant du Midour

Usagers			
Prénom - Nom	Signature	Adresse électronique	Organisme
M. Jean-Luc Capes			Chambre d'agriculture des Landes
M. Pierre Lajus			Chambre d'agriculture du Gers
M. Jean-François Cazalis			Irrigadour
M. Philippe Salvador			CIVAM Bio des Landes
M. Philippe Pean			Maisadour
M. Luc Réquier			Vivadour
Mme Annie Pavan			Arbre et paysage 32
M. Patrick Ponge		patrick.ponge@ymul.com	SEPANSO 40
Mme Catherine Letaconoux			Amis de la Terre Landes
			Bien Vivre dans le Gers ou Amis de la Terre du Gers
M. Nicolas Canto			Fédération de pêche du Gers
M. Vincent Renard	Excusé		Fédération de pêche des Landes
M. Thierry Bereyziat			Fédération de chasse des Landes
Mme. BELVEZE Aurélie		aurélie.belveze@adasea.net	ADASEA 32



INSTITUTION ADOUR

Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**





Feuille de présence - Membres du Copil

Date et lieu de la réunion :

17 octobre 2017 à 10h - Mont-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité de pilotage - Présentation du projet d'état des lieux du bassin versant du Midour

Collectivités - Elus			
Prénom - Nom	Signature	Adresse électronique	Organisme
M. Paul Carrère			Président de la CLE Midouze - Département des Landes
M. Gérard Castet			Membre de la CLE Midouze - Département du Gers
M. Jean-Louis Cazaubon			Région Occitanie
Mme Maryline Beyris			Région Nouvelle Aquitaine
M. Claude Silengo		Claude.Silengo@orange.fr	SIAB Midour-Douze
Mme Cornelia Weevers	Excusée		Syndicat mixte d'aménagement de l'Isaule et du Midour
M. Serge Jourdan		serg.jourdan@celat40.fr	Syndicat du Midou et de la Douze
M. Marc Payros		marc.payros@gmail.com	Communauté de communes Armagnac Adour
			Le Marsan Agglomération



Feuille de présence - Membres du Copil

Date et lieu de la réunion :

17 octobre 2017 à 10h - Mont-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité de pilotage - Présentation du projet d'état des lieux du bassin versant du Midour

Etat/Services de l'Etat			
Prénom - Nom	Signature	Adresse électronique	Organisme
M. Frédéric Perissat			Préfet des Landes
M. Pierre Ory			Préfet du Gers
Veronique NABERT			Agence de l'Eau Adour-Garonne - Délégation Adour et Côtiers
M. Yannick Olivier			DREAL Occitanie ou Nouvelle Aquitaine
Mme Gwenaëlle Bousquet			DRAAF Occitanie
J Pierre SCHUNGER		jean-pierre.schunger@ af biodiversite.fr	Service départemental de l'AFB du Gers ou des Landes

F. JONCOUR

Agence de l'eau



INSTITUTION ADOUR

Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Feuille de présence

Date et lieu de la réunion :

17 octobre 2017 à 10h - Mont-de-Marsan

Objet de la réunion :

Comité de pilotage - Présentation du projet d'état des lieux du bassin versant du Midour

Nom - Prénom	Signature	Adresse électronique	Organisme
BENEZET Claudy		claudy-benezet@gers-chaubais.fr	CA32 Techniciens
BARRERE Dominique		sd40@aphivivente.fr	AFB. 40
ROUSSEAU Nathalie		n_rousseau.cb40@orange.fr	CIVAM Bio des Landes
SALVADOR Philippe		phib@orange.fr	CIVAM Bio
DANNEQUIN Agnès			DDT40
MORAS SR			DDT40
LIERON Karim		klieron@gers.fr	CD32
Lebreton JP			DDT40
SERGEY ALBE		albe.sergey@mpa.fr	Inspection Region Nouvelle aquitaine
LAGARDE Narilaun			DDT32
FOINCHEVAL Guillaume			DDT32
DU COS Christel			CD40
LARSEN Vincent			SMO
OLIVIER Yannick			DREAL NA

